

La yechiva de Rouen en péril

Jacques-Sylvain Klein appelle les pouvoirs publics à sauver l'édifice

GUILAUME BUREAU

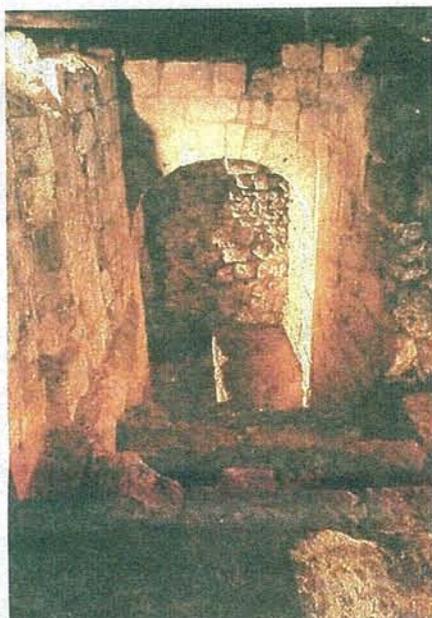
La France laisserait-elle dépérir le plus vieil édifice juif d'Europe ? C'est une question que l'on est en droit de se poser au regard de l'état actuel du monument découvert par hasard il y a trente ans déjà, sous la cour du palais de justice de Rouen. L'édifice roman, construit vraisemblablement vers 1100, a longtemps alimenté la polémique quant à sa destination véritable : synagogue, résidence privée, école rabbinique ?

Aujourd'hui, et après maintes querelles de chapelles, aucun doute ne subsiste. Nous sommes en présence "de la seule école rabbinique de l'époque médiévale existant au monde", nous confirme Jacques-Sylvain Klein, auteur d'un remarquable ouvrage richement illustré sur ce site archéologique majeur et sur l'histoire des Juifs de Normandie, *La Maison Sublime* (1), titre donné au livre en référence à une inscription trouvée sur un mur du monument, met en lumière ce patrimoine méconnu du grand public et aujourd'hui menacé.

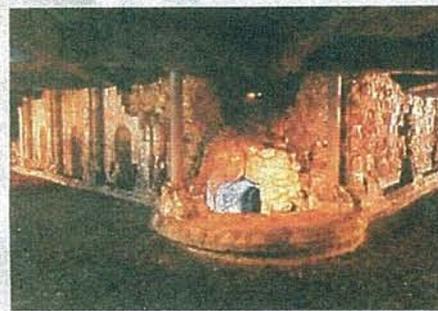
Le livre, soutenu par le maire UDF de Rouen Pierre Albertini et le président PS de l'agglomération rouennaise François Zimeray, est un cri d'alarme lancé pour sauver cet extraordinaire patrimoine.

Quasiment interdit au public depuis le renforcement du plan vigipirate en 2001, le site, propriété du ministère de la Justice, risque bien de ne jamais connaître la notoriété qu'il mérite. "Les demandes de réouverture du site au public se sont pour le moment heurtées à l'opposition catégorique du ministère", confie Jacques-Sylvain Klein. "Les raisons de sécurité qui sont invoquées ne nous paraissent pourtant pas crédibles au regard de l'expérience faite à Paris, où plus d'un million de visiteurs par an se pressent dans l'enceinte de la Sainte-Chapelle, en plein cœur du palais de justice !", précise l'auteur. "D'autres plans plus qu'il existe deux entrées distinctes pour accéder au palais de justice de Rouen... Une pourrait facilement être dédiée à l'accès des visiteurs... Nous croyons que les besoins du palais sont parfaitement conciliables avec les besoins de la visite."

Classé monument historique, le site est par ailleurs directement menacé dans son intégrité. "L'état du bâtiment est très préoccupant", avoue Jacques-Sylvain Klein. "Depuis la fermeture du site et l'absence de ventilation, il y a des infiltrations d'eau, les murs sont détremés, l'humidité dans la crypte atteint les 99 %, il y a du salpêtre, des morceaux de pierre se détachent... bref, il faut d'urgence faire rouvrir ce site ne serait-ce que pour le préserver !"



Les escaliers, les fresques et les passages de la Yechiva de Rouen sont étonnamment conservés, mais pour encore combien de temps ? (200)



Le ministère de la Justice, qui se retrouve un peu sur le banc des accusés dans cette affaire, a pourtant financé l'an passé les travaux d'étanchéité de l'escalier qui surplombe l'entrée du monument. Coût de l'opération : 302 000 euros. Mais les fuites n'ont pas cessé pour autant et l'étude initiée pour évaluer le taux d'humidité du bâtiment doit s'étendre sur trente mois. Une période bien trop longue aux yeux des défenseurs des lieux. "Aujourd'hui, notre priorité est de faire connaître au plus grand nombre l'importance considérable de ce monument afin de le préserver au plus vite." En plus du livre, un comité de parrainage a été créé et un projet d'association est dans les cartons pour "initier un mouvement de soutien".

Ancien adjoint au maire de Rouen, féru d'histoire, Jacques-Sylvain Klein a soigneusement analysé l'abondante littérature publiée sur les Juifs de Rouen. Sa passion pour le "monument juif" remonte à l'année 1998, date à laquelle, à la lecture d'un article publié dans *Le Monde*, il découvre les travaux du professeur Norman Golb sur les Juifs de Normandie. Mondialement connu pour ses travaux sur les manuscrits de la mer Morte,

Norman Golb, de l'université de Chicago, témoignait avant même la découverte de la yechiva, de l'enracinement d'une communauté juive à Rouen depuis l'époque romaine. Il indiquait qu'une école des hautes études rabbiniques avait existé au Moyen Âge à l'emplacement où, à la fin du xv^e siècle, avait été construit le palais de justice. Ce lieu, appelé "le clos aux Juifs", se situait sur la paroisse Saint-Lô, au nord de la rue aux Juifs et attirait les maîtres les plus réputés, tels Rashbam, petit-fils de l'illustre Rachi, Menahem Vardimas ou encore le savant andalou Abraham Ibn Ezra. L'édifice rectangulaire, de vaste proportion, est orné sur trois côtés de contreforts et flanqué de colonnes dont deux sont richement décorées à leur base, représentant un dragon et un lion renversé, dont les pattes étendues semblent soutenir le bâtiment. Le rez-de-chaussée du bâtiment a été entièrement conservé, les étages supérieurs ayant été arasés lors de la construction du palais de justice, commencée en 1499.

Convaincu par les thèses soutenues par le professeur Golb, Jacques-Sylvain Klein décide alors de rendre accessible à son

travail d'éruudit. "J'ai pris le parti de me focaliser sur l'école rabbinique dans mon livre, mais dans tout le quartier autour du palais de justice, il y a des bâtiments à mettre au jour, certainement des dizaines, tous rattachés à la culture juive."

Max Polonovski, conservateur en chef à la direction de l'architecture et du patrimoine, a d'ailleurs appelé de ses vœux une vaste campagne de fouilles. Au xiii^e siècle, Rouen comptait entre 5 000 et 6 000 Juifs, soit 15 à 20 % de sa population totale. "Les vestiges trouvés à Rouen témoignent de l'ancienneté des communautés juives, mais également de l'existence de deux royaumes juifs en France, qui servaient alors de relais au pouvoir carolingien : celui de Narbonne et celui de Rouen", explique Jacques-Sylvain Klein. "En 1066, à l'initiative de Guillaume le Conquérant, une partie des Juifs rouennais vont immigrer en Angleterre, contribuant ainsi au renforcement de la communauté juive anglaise et au développement des relations maritimes entre Londres et Rouen." Cela souligne encore l'importance des découvertes de 1976. "Ces découvertes mériteraient d'être inscrites au patri-

moine mondial de l'Unesco", résume-t-il.

A terme, une exposition permanente sur le judaïsme médiéval en Normandie pourrait voir le jour. C'est en tout cas le souhait de Norman Golb, relayé par Jacques-Sylvain Klein et soutenu par François Zimeray et Pierre Albertini. Le déménagement du tribunal en 2010 pourrait fournir l'occasion d'ouvrir un "musée du palais de justice" au sein duquel l'histoire du quartier juif de Rouen aurait une place de choix en complément de la visite de l'école rabbinique. Reste à en rouvrir l'accès au public. Pour Klein, "l'ouverture permanente au public de cet édifice unique et exceptionnel est une question de volonté politique. A mon avis, il faut qu'au plus haut niveau de l'Etat ou au minimum au niveau des ministères de la Culture et de la Justice, des instructions soient données afin que les visiteurs du monde entier puissent enfin découvrir cette partie ignorée de l'histoire de France."

(1) *La Maison Sublime*, Jacques-Sylvain Klein, préface de François Zimeray et Pierre Albertini, éditions Point de vues, 128 pages.